

Accueil des ROMS à Saint-Genis Les Ollières

## **CREATION DE L'ASSOCIATION CHAPOLY**

### **Contre le projet préfectoral sans concertation**

Saint Genis Les Ollières, le 21 octobre 2015

L'association Chapoly a été créée le jeudi 15 octobre. Une initiative citoyenne, apolitique et sans appartenance religieuse, menée par des habitants de Saint Genis Les Ollières dans le cadre du projet d'emménagement d'un grand nombre de migrants d'une même communauté sur le site du « Fort de Chapoly ». Ce site chargé d'histoire est actuellement classé en zone spécialisée couvrant des espaces naturels à protéger ou à mettre en valeur (N2). L'objectif principal de l'association est de veiller à la sauvegarde des équilibres sociaux, économiques, environnementaux, éducatifs et locaux. La vocation de l'association est de rassembler tous les habitants souhaitant se mobiliser face à une décision politique mettant en péril les équilibres évoqués ci-dessus, faute de concertation locale. Une demande de rendez-vous a été présentée au cabinet du Préfet de région, Michel DELPUECH vendredi 16 octobre. Sans réponse à ce jour.

Michel Dupoizat, Président de l'association, rappelle que ce projet d'emménagement a été pris par les services du Préfet « de manière unilatérale, soudaine et abrupte, sans concertation avec les habitants, les entreprises locales et les élus. Il n'y a pas eu non plus, semble-t-il, d'étude d'impact préalable s'agissant de l'arrivée d'un groupe important de migrants et plus particulièrement d'enfants. »

« Monsieur le Préfet semble vouloir intégrer cette communauté au travers d'un plan d'insertion Emploi et Ecole (IEE). Cependant, nous nous interrogeons fortement sur cette volonté affichée, car pour notre association, la notion d'insertion est indissociable du concept de socialisation. Or ce projet de concentration et d'isolement sur un site inapproprié va directement à l'encontre de ce concept fondamental. »

#### **Fédérer pour agir...**

L'association est ouverte à toute personne domiciliée à Saint Genis Les Ollières ainsi qu'aux communes avoisinantes et toute personne sympathisante. Le coût de la cotisation annuelle est de 10 €, somme visant essentiellement à constituer une réserve financière en cas de recours en justice nécessitant les services d'un avocat et d'experts.

Infos / inscriptions et dons sur le site : [www.association-chapoly.org](http://www.association-chapoly.org)

Ou par mail : [inscription.associationchapoly@gmail.com](mailto:inscription.associationchapoly@gmail.com)

ou lors des permanences ouvertes tous les jours de 10h à 12h et de 17h à 19h (sauf dimanche)

15 rue de la mairie

69290 SAINT GENIS LES OLLIERES

Contact : Michel Dupoizat : 06 61 50 29 57